



PANORAMA DE PRESSE

24/06/2010

CGT

Sommaire

Syndicalisme (3 Documents)

20 Minutes - 24/06/2010 - [« ON NE NOUS A PAS ACCORDÉ UNE RÉUNION AVEC TOUS LES ACTEURS »](#) (619 mots)

Bernard Thibault, secrétaire général de la CGT, avait boycotté les « négociations express » au ministère du Travail, la semaine dernière, juste après la présentation du projet de loi par Eric Woerth....

Libération - 24/06/2010 - [Thibault et chèreque zappés des médias](#) (176 mots)

Le foot n'est pas l'ami du mouvement social. «A deux reprises cette semaine, une radio et une chaîne de télévision, toutes deux publiques, ont décommandé l'invitation qui m'était faite de venir expri...

Mediapart - 23/06/2010 - [«Le foot, ça suffit !»: Thibault \(CGT\) enrage contre les médias et l'Elysée](#) (917 mots)

«J'aime bien le foot, mais là c'est du délire». «On tente de manipuler l'opinion!» Demain, les Français manifestent contre les retraites, Bernard Thibault promet une «très grosse journée»... et les médias ne parlent que des Bleus tandis que l'Elysée tient des réunions de crise sur le sport. Le dirigeant de la CGT pousse un coup de gueule.

Actualité sociale (2 Documents)

La Tribune - 24/06/2010 - [La CSG va augmenter en 2011, mais qui va payer et pour financer quoi ?](#) (414 mots)

Alors que les députés centristes souhaitent une augmentation de la CSG pour financer les retraites, leurs homologues UMP proposent une hausse pour la dépendance.

Les Echos - 24/06/2010 - [Dépendance : l'alerte des mutuelles de fonctionnaires](#) (551 mots)

...

Protection sociale (12 Documents)

Le Monde - 24/06/2010 - [Ils seront dans la rue jeudi 24 juin contre la réforme des retraites](#) (1038 mots)

Ils ont entre 29 et 58 ans. Ils sont maçon, enseignant, infirmier psychiatrique, haut fonctionnaire. Ils travaillent dans le privé ou dans le public. Certains rêvaient d'une retraite anticipée dès 55...

Libération - 24/06/2010 - [Les ingrédients d'une grosse colère pour les fonctionnaires](#) (1155 mots)

Les manifestants attendus aujourd'hui un peu partout en France pour dire leur opposition à la réforme des retraites seront-ils plus nombreux que lors de la dernière journée d'action, le 27 mai, qui a...

20 Minutes - 24/06/2010 - [LES ORGANISATIONS VISENT LE MILLION](#) (1046 mots)

Une démonstration de force avant l'été pour marquer des points à la rentrée. L'enjeu est clair pour les syndicats, remontés comme jamais contre le projet de réforme des retraites, et qui appellent au...

Le Figaro Economie (matin) - 24/06/2010 - [Retraites : les syndicats anticipent une forte mobilisation](#) (625 mots)

SOCIAL Le 24 juin pourrait marquer un tournant dans la séquence des manifestations syndicales qui se succèdent depuis le début de l'année. La journée de mobilisation contre la réforme des retraites ...

Les Echos - 24/06/2010 - [Face au projet du gouvernement, les Français se montrent très ambivalents](#) (460 mots)

S'ils sont majoritairement opposés à la réforme des retraites annoncée par l'exécutif, les Français la jugent aussi inéluctable.

La Tribune - 24/06/2010 - [François Chérèque choisit la fermeté](#) (397 mots)

À l'inverse de 2003, le leader de la CFDT s'inscrit totalement dans l'opposition au projet de l'exécutif.

La Croix - 24/06/2010 - [Les retraités pourraient participer au financement de la dépendance](#) (478 mots)

Alors que la loi sur la dépendance doit être discutée l'hiver prochain, la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale suggère de relever le taux de CSG appliqué aux pensionnés les plus aisés

La Croix - 24/06/2010 - [Des jeunes sans illusions sur leurs retraites](#) (508 mots)

Les dés sont jetés. L'épreuve de force engagée sur la réforme des retraites entre les syndicats et le gouvernement a commencé et devrait se poursuivre à la rentrée. L'intersyndicale (CGT, CFDT, CFTC,...

La Tribune - 24/06/2010 - [Nicolas Sarkozy face au test politique majeur du quinquennat](#) (574 mots)

Le chef de l'État s'attend à une forte contestation mais aussi à une victoire.

La Tribune - 24/06/2010 - [Abcès 3 : Les régimes spéciaux. Une réforme se profile](#) (232 mots)

« Il faut s'inquiéter dès maintenant de ce qui va nous arriver un peu plus tard. » Tel est en substance le message des syndicats des entreprises concernées par les régimes spéciaux (SNCF, RATP, etc.)...

La Tribune - 24/06/2010 - [Abcès 4 : La pénibilité. Un vrai levier de négociation](#) (209 mots)

C'est « le » dossier sur lequel le gouvernement se dit le plus ouvert. Pourtant, dans sa version initiale présentée le 16 juin, le volet pénibilité de la réforme est sans doute celui qui a suscité le...

L'Express - 23/06/2010 - [Retraites La bataille de l'équité](#) (2086 mots)

Alors que l'efficacité de la réforme dépend d'hypothèses économiques optimistes, syndicats et gouvernement se renvoient la balle : le projet est-il juste ou pas ?

Europe et international (1 Document)

Courrier International - 24/06/2010 - [Comment l'Espagne a sombré](#) (3003 mots)

Un journaliste américain a parcouru le pays pour tenter de comprendre les ressorts d'une crise sans précédent.

Syndicalisme



Edition de Bordeaux

Jeudi 24 Juin 2010

« ON NE NOUS A PAS ACCORDÉ UNE RÉUNION AVEC TOUS LES ACTEURS »

Bernard Thibault, secrétaire général de la CGT, avait boycotté les « négociations express » au ministère du Travail, la semaine dernière, juste après la présentation du projet de loi par Eric Woerth. Sans suppression de l'allongement de la durée du travail, son syndicat « n'acceptera pas » la réforme.

Pourquoi avez- vous refusé les dernières négociations avec Eric Woerth ?

Le ministre a été très clair. Il accordait 48 heures aux syndicats pour amender à la marge son projet de loi. Sans aborder les questions fondamentales du report de l'âge légal de 60 à 62 ans et de l'âge du taux plein de 65 à 67 ans. Comment pourrait-on accepter de ne discuter que des détails ? Les syndicats qui ont rencontré le ministre l'ont dit : ils n'ont eu aucune influence. Depuis le début, la négociation nous est refusée. On ne nous a pas accordé une seule réunion avec tous les acteurs, syndicats, patronat et gouvernement, autour d'une même table. C'est un cas unique en Europe.

« Le gouvernement ignore la question de l'emploi de façon spectaculaire. »



Selon Bernard Thibault, la majorité des salariés est opposée au projet de réforme. La partie n'est- elle pas déjà jouée ?

Absolument pas. La majorité des salariés s'oppose à ce projet. Mais le dire, ça ne suffit pas. Maintenant, il faut que ce soit visible. Tout indique que nous passerons la barre du million de manifestants. Si ça ne suffit pas, nous aurons de la suite dans les idées. Ce n'est pas la fin d'un cycle. Ce n'est que l'annonce d'un projet de loi !

Quelles conséquences aura le report de l'âge légal de 60 à 62 ans ?

Le gouvernement veut simplement faire des économies le plus vite possible, en reculant le moment où l'on verse les retraites. On demande 85 % de l'effort aux salariés, mais on ignore

leur réalité. D'un côté, ceux qui ont un emploi devront travailler plus longtemps, tandis que les périodes de chômage ou d'emploi précaire s'allongent pour les autres. C'est spectaculaire, cette façon dont le gouvernement ignore la question de l'emploi. D'ici à 2016, si on applique ce texte, un million de postes pourraient être bouchés pour les jeunes demandeurs d'emploi. Tout cela pour des mesures dont le texte précise qu'elles seront réévaluées en 2018... On est loin d'être dans la réforme qui va sauver le système.

Nicolas Sarkozy peut- il reculer ? Il pourrait payer cher cet échec politique.

Le coût politique, c'est au Président de l'apprécier. Quel choix sera le plus lourd ? Je rappelle que les salariés composent la plus grande partie du corps électoral... S'il faut rentrer dans une bataille, nous nous mettrons en ordre de marche. J'ai déjà vu reculer des gouvernements aussi sûrs que celui-là. Singulièrement, sur le sujet des retraites.

Le gouvernement veut réduire le déficit de 100 milliards en trois ans. Quelle influence sur les retraites ?

Les retraites, c'est le premier étage de la rigueur. On peut penser qu'ensuite, d'autres mesures d'austérité toucheront les politiques publiques. Ce sera le tour de l'Assurance-maladie. Aux Français d'accepter des restrictions sur les niveaux de remboursement, les prises en charge d'une liste de pathologies qui s'allonge. Ces restrictions consistent à faire payer aux salariés la facture de la crise. Ce que nous contestons depuis des mois.

G. W.



Jeudi 24 Juin 2010

Économie

Thibault et Chérèque zappés des médias

Le foot n'est pas l'ami du mouvement social. «A deux reprises cette semaine, une radio et une chaîne de télévision, toutes deux publiques, ont décommandé l'invitation qui m'était faite de venir exprimer nos positions avant la journée de mobilisation du jeudi 24 juin», s'insurgeait hier Bernard Thibault, leader de la CGT, dans un communiqué. Et à chaque fois, c'est l'actualité footballistique

qui justifierait ces changements de programme.» Il s'agit, en fait, de la matinale de France Inter lundi matin et de France 3 hier soir. Une autre émission, le Grand Journal, aujourd'hui sur Canal+, à laquelle Bernard Thibault était invité avec François Chérèque, a également été annulée. Le leader de la CFDT a également subi l'impitoyable «hiérarchie» de l'info : programmé ce

matin chez Apathie (RTL), ce dernier lui a préféré Roselyne Bachelot. Sûrement pour lui parler de son cumul emploi-retraite...

L.P.

Tous droits réservés : Libération
879B535D8DA04607A5021DE04E01A1C67E557D4F401C276E609BB61

Diff. 144 054 ex. (source OJD 2005)

[Retour Sommaire](#)

MEDIAPART

Mercredi 23 Juin 2010

«Le foot, ça suffit !»: Thibault (CGT) enrage contre les médias et l'Elysée

Pas content, le patron de la CGT. Mercredi midi, 24 heures avant la manifestation contre la réforme des retraites, Bernard Thibault s'est fendu d'un communiqué furieux. Motif de la colère: un sondage sur les retraites du *Figaro* et surtout... l'overdose de foot dans les médias. «*Les avocats du projet de loi gouvernemental multiplient les tentatives pour réduire l'ampleur des protestations à l'expression d'une minorité agissante*», dit le communiqué, au ton follement CGT.

«*On tente de manipuler l'opinion!*», affirme Thibault, joint mercredi après-midi par Mediapart. Le secrétaire général de la CGT promet pourtant une «*très, très, très grosse journée*» jeudi «*au vu du nombre d'arrêts de travail décidés*». «*Il n'y aura absolument pas photo avec la journée du 27 mai*» et son million de manifestants. «*Ce n'est pas impossible que l'on puisse faire des comparaisons avec des manifestations de 2009.*» Le 29 janvier et le 19 mars, plus de 2 millions de personnes avaient manifesté.

Manipuler l'opinion? Il y a d'abord, dit Thibault, ce sondage du *Figaro*, paru mercredi. Un sondage IFOP «*dont la vice-présidente n'est autre que Madame Parisot, par ailleurs présidente du Medef*», tance la CGT. Selon cette enquête publiée en "Une" du quotidien, «*les Français approuvent la retraite à 62 ans*». En fait, si l'on regarde attentivement, 58% disent bien la juger «*acceptable*» ... mais ils sont tout de même 67% à la juger «*injuste*». «*Le Figaro n'allait pas titrer sur ce résultat qui ne lui plaît pas*», conclut Thibault.

Mais alors ce qui l'énerve vraiment, c'est le psychodrame national à épisodes autour des Bleus. Trois fois

cette semaine, le chef de la CGT a été décommandé: «*lundi, Demorand, sur France Inter, a annulé à cause du foot — à la place, le penseur Alain Finkielkraut fut invité à gloser sur la débâcle morale des Bleus et de la France. .. Ce soir [mercredi], je devais faire le 19-20, annulé à cause du foot aussi.*» Et mercredi à midi, Thibault et son homologue de la CFDT François Chérèque, qui étaient invités ensemble, ont appris qu'ils n'étaient plus les bienvenus au Grand Journal (Canal Plus), jeudi, à l'issue des manifestations.

Les retraites, a fait savoir la chaîne à des proches de François Chérèque, seront évoquées dans l'éditorial de Jean-Michel Apathie, chroniqueur politique de l'émission de Denisot. Le même Jean-Michel Apathie qui a d'ailleurs décommandé le secrétaire général de la CFDT. Il devait l'interviewer ce jeudi à 7h50, horaire habituel du grand entretien politique sur RTL. Chérèque s'est vu décalé à 8h15. Il sera interrogé par le présentateur de la matinale, Vincent Parizot. Et c'est Roselyne Bachelot, la ministre des Sports qui parlera à 7h50. Pour évoquer, encore une fois, la grande débâcle des Bleus...

La CFDT n'a pas jugé bon d'épiloguer publiquement. Thibault, lui, enfonce le clou. «*J'aime bien le foot, mais là on tombe dans le délire. C'est complètement disproportionné. On impose aux Français une émission de télé-réalité à partir de l'équipe de France de foot. On se croirait dans Loft Story, cette émission où on enferme les gens en les observant pendant une semaine avec une caméra. Je pensais que ça allait se finir hier soir, mais non!*»

«*Demain je vous fiche mon billet que les manifestations ne seront pas à la une des journaux.*» Thibault enrage. «*Qu'une équipe sportive*

perde dans une compétition mondiale c'est certes important mais je ne peux pas comparer ça à un débat concernant l'avenir des retraites, et au fait qu'il y aura peut-être plusieurs millions de personnes dans les rues demain.»

Il y voit la conséquence logique d'un plan com' savamment mis au point par l'Elysée. Bien sûr, dit-il, le gouvernement ne savait pas que l'affaire des Bleus irait si loin. «*Mais en choisissant d'inscrire la réforme des retraites au moment de la Coupe du Monde, la période de la Coupe du Monde pour le débat sur les retraites, il était sûr que ça focaliserait l'attention des médias.*»

Comme pour appuyer les propos de Thibault, l'Elysée a annoncé jeudi (confirmant une info de RMC) que l'ex-capitaine des Bleus Thierry Henry serait reçu jeudi matin à l'Elysée. Voilà donc l'Elysée qui alimente à son tour le drame national. «*C'est fait à dessein, dit Thibault! Tous les médias seront demain dans la cour de l'Elysée.*» Relativisons, tout de même: après l'entrevue à l'Elysée, les caméras auront tout à fait le temps de se rendre au départ de la manifestation parisienne, jeudi 14 heures, à République...

Sur mediapart.fr

Cet article provient du site mediapart.fr sur lequel les enquêtes, analyses et reportages sont enrichis de vidéos, diaporamas, cartes interactives, liens hypertextes, etc. La version imprimée de l'article ne permet pas de mettre à disposition ces éléments et génère parfois des messages vous signalant les endroits où ces éléments apparaissent en ligne.

Mathieu Magnaudeix
contact@mediapart.

889F938A8980F809C58515C0D60351507885E141C04F23E0062E921

[Retour Sommaire](#)

Actualité sociale



Edition de La Tribune

Jeudi 24 Juin 2010

Politique France

protection sociale

La CSG va augmenter en 2011, mais qui va payer et pour financer quoi ?

Alors que les députés centristes souhaitent une augmentation de la CSG pour financer les retraites, leurs homologues UMP proposent une hausse pour la dépendance.

La CSG va augmenter en 2011 afin de combler des déficits sociaux. Mais lesquels ? Pour les députés centristes, la priorité, c'est le financement de la réforme des retraites. Or, pour Jean-Luc Prével, l'un des spécialistes des questions sociales au Nouveau Centre, « le compte n'y est pas » dans l'actuel projet gouvernemental. Lors de l'examen du texte par la commission des Affaires sociales de l'Assemblée, mi-juillet, les députés centristes devraient donc proposer une hausse d'un point du taux de la CSG, actuellement de 7,5 % (+ 0,5 % de CRDS). Cette hausse rapporterait en année pleine un peu plus de 11 milliards d'euros. Fin mai, la Mission d'évaluation et de contrôle de la sécurité sociale (MECSS) du Sénat s'était prononcée, elle, pour l'alignement du taux de CSG

acquittée par les retraités (de 3,8 % à 6,6 % selon leurs revenus + la CRDS) sur celui des actifs. Le gouvernement avait rejeté cette piste, la réservant pour un autre sujet : la dépendance.

Nicolas Sarkozy, en mai, puis François Fillon, début juin, ont en effet annoncé une réforme de l'aide aux personnes dépendantes après le vote de la réforme des retraites à l'automne. Globalement, la dépendance coûte 20 milliards d'euros par an, dont 60 % pris en charge par la sécurité sociale, 20 % par les départements essentiellement au titre de l'Aide personnalisée d'autonomie (APA) et 11 % par l'Etat. Mais le nombre de personnes âgées dépendantes - un peu plus d'un million aujourd'hui - va inéluctablement augmenter. Depuis

plusieurs mois, le gouvernement travaille donc sur la prise en charge et le financement de cette dépendance.

MISSION D'INFORMATION

Mercredi, la mission d'information de l'Assemblée constituée sur ce sujet et présidée par la députée UMP Valérie Rosso-Debord a remis ses propositions. Outre l'obligation de souscrire dès 50 ans une assurance-dépendance, la mission propose d'augmenter la CSG des retraités, ce qui rapporterait près de 3 milliards par an. Mais l'Elysée devra « vendre » cette hausse auprès des intéressés...qui sont aussi des électeurs. P. C.

Jeudi 24 Juin 2010

Finance

Dépendance : l'alerte des mutuelles de fonctionnaires

Les mutuelles de fonctionnaires ne veulent pas se laisser faire. Alors que le projet de réforme du « cinquième risque » semble vouloir refaire surface, elles affûtent leurs armes pour pérenniser leurs couvertures en matière de dépendance. « Nous proposons depuis une quinzaine d'années une offre en inclusion dans la complémentaire santé, sans sélection médicale, et nous souhaitons que ce dispositif puisse être retenu parmi les solutions possibles », résume Alain Arnaud, le président de la Mutualité Fonction Publique (MFP).

Dans le cadre de la réforme, le gouvernement entend établir le cahier des charges de ce que sera demain l'assurance dépendance, avec des garanties labellisées et un montant minimum de prestations d'environ 500 euros. Le groupe de travail qui planche depuis le début de l'année sur le sujet devrait remettre ses conclusions fin juin. Un arbitrage aurait d'ores et déjà été fait : ne labelliser que des garanties dépendance viagères (la rente est alors versée à vie, le contrat ne pouvant être résilié qu'à la demande de l'assuré, tant que celui-ci paie ses cotisations).

Les mutuelles de fonctionnaires, elles, proposent à leurs 7 millions d'adhérents des garanties annuelles. Moyennant quelques dizaines d'euros, ils peuvent ainsi espérer, s'ils tombent en dépendance, bénéficier d'une rente mensuelle de 300 à 500 euros. Seul bémol, cette cotisation relativement indolore ne donne aucun « droit à dépendance » sur le futur.

« Les mutuelles de fonctionnaires couvrent avec efficacité et à moindre coût 3 millions de personnes sur la base de contrats annualisés », martèle Serge Brichet, président de la Mutuelle générale de l'économie, des finances et de l'industrie (MGEFI). Et de rappeler que les garanties viagères proposées depuis 25 ans par les assureurs, questionnaire médical à l'appui, « n'ont pas remporté un véritable succès ». De fait, ces contrats coûtent beaucoup plus cher - 361 euros par an en moyenne pour une rente mensuelle de 522 euros en cas de dépendance, selon les dernières statistiques de la FFSA -en contrepartie notamment des engagements pris dans leurs bilans par les assureurs. 2 à 2,5 millions de personnes disposent de ce type de contrats.

La MFP refuse de n'y voir qu'un débat technique. « En Mutualité, les fonds propres sont une propriété collective, et non la somme de propriétés individuelles », explique Thierry Beudet, président de la MGEN. Favoriser les garanties viagères induirait selon lui une portabilité des droits, et donc l'individualisation des garanties. « Ce serait alors l'essence même de ce que nous sommes qui serait mise en cause », assure-t-il.

Pour la MFP, ce combat politique est doublement important. « C'est d'abord la question de l'accès du plus grand nombre à la garantie dépendance qui se pose », plaide Alain Arnaud. Mais c'est aussi l'avenir des mutuelles de fonctionnaires qui est en jeu. « Si nous perdons le combat de la dépendance, cela risque d'avoir des répercussions sur notre activité première, la santé », admet-on à la MFP.

G. V.

Combat doublement important

Protection sociale

Le Monde

Jeudi 24 Juin 2010

Société

Ils seront dans la rue jeudi 24 juin contre la réforme des retraites

Maçon, enseignant, infirmier... Ils racontent leur opposition au projet du gouvernement

Ils ont entre 29 et 58 ans. Ils sont maçon, enseignant, infirmier psychiatrique, haut fonctionnaire. Ils travaillent dans le privé ou dans le public. Certains rêvaient d'une retraite anticipée dès 55 ans, d'autres travailleraient volontiers jusqu'à 65 ans. Tous manifesteront, jeudi 24 juin, à l'appel de leur syndicat contre le projet de réforme des retraites du gouvernement qu'ils jugent " injuste " .

Damien Glemarec, 29 ans, professeur au lycée Robert Doisneau de Corbeil-Essonnes

" *Je ne m'inquiète pas pour moi. Bien sûr, j'entends fréquemment des collègues enseignants ou des amis, qui ont aussi la trentaine, dire qu'on n'aura pas de retraite. Mais je suis d'un naturel optimiste, j'y crois encore* " , affirme M. Glemarec. " *Qui peut dire où en sera la société française dans 40 ans ?* "

Représentant du personnel dans son établissement, adhérent au syndicat des enseignants de l'UNSA, ce professeur d'histoire-géographie ira manifester " *par solidarité* " avec les autres générations. " *Les mesures gouvernementales sont totalement inéquitables. L'effort demandé aux hauts revenus et aux revenus du capital est infime. La réforme pèse essentiellement sur les salariés et les fonctionnaires actifs* " .

Florence Ferfaille, 47 ans, professeure des écoles à Calais

Elle a 29 ans de carrière derrière elle, toujours dans " *des zones à forte concentration de difficultés sociales* " . Dans l'école du réseau ambition réussite (RAR) où elle enseigne aujourd'hui, elle a une classe de CE1 de 22 élèves. " *J'ai commencé à 18 ans. Les jeunes qui nous rejoignent ont une petite trentaine d'années. Comment imaginer qu'ils devront être encore en poste à 70 ans ? Les enfants sont de plus en plus difficiles. Dans mon école, on en est à la troisième ou quatrième génération de chômeurs. Les parents ont démissionné. C'est dur* " .

Pour cette mère de trois enfants, dont deux seront étudiants à la rentrée prochaine, la réforme risque de se traduire par une perte sèche de 400 euros par mois. Mais c'est d'abord " *pour garder le droit à partir à 60 ans* " qu'elle ira défiler. Et parce que la conception " *étriquée* " de la pénibilité qu'a le gouvernement, l'a profondément " *choquée* " .

Bruno Rocherieux, 58 ans, électromécanicien, et Brahim Messaoud, 45 ans, maçon

Ils travaillent tous deux dans le bâtiment, chez Eiffage, et militent à la CGT. Et partagent le point de vue de Mme Ferfaille sur la pénibilité. " *Le matin, au réveil, on a mal partout, aux reins, au dos, aux articulations. Ce n'est pas pour rien qu'on a été pendant des années dans la pluie et le froid. Quand j'ai commencé à travailler en 1971, on était régulièrement exposé à l'amiante. On coupait des tôles sans protection. Et*

on portait des charges lourdes, des sacs de ciment de 50 kilos " , se souvient M. Rocherieux. " *Ma génération a beaucoup donné. Et ce n'est pas un hasard si on a du mal dans le bâtiment à trouver des jeunes* " .

La CGT défend l'idée d'un départ anticipé à 55 ans pour cause de pénibilité. " *55 ans c'est peut-être un peu tôt, admet M. Messaoud. Mais 62 ans, ce n'est pas possible ! Mes collègues de 58-59 ans sont cassés. Et aujourd'hui dans le bâtiment, 85 % des salariés partent avant 60 ans pour inaptitude* " .

Bruno Lamy, 41 ans, infirmier psychiatrique à La Roche-sur-Yon (Vendée)

Très attaché à son métier, il serait " *prêt à travailler plus longtemps* " si les fins de carrière étaient aménagées. " *Je ne me vois pas à 60 ans continuer à courir après certains patients. Il y a un temps pour tout* " , explique cet homme qui anime la section CFDT et qui travaille dans une unité pour adultes. Entré à l'hôpital il y a 21 ans, il a vu les prises en charge s'élargir à de nouveaux patients et les contraintes budgétaires s'alourdir. " *On est toujours à courir après le temps et les remplacements* " , déplore-t-il.

Michel Gilles, 58 ans, administrateur civil à Bercy

Il travaille au Contrôle général économique et financier et est l'un des dirigeants de la Fédération

générale autonome des fonctionnaires (FGAF). Il est décidé à travailler au moins jusqu'à 65 ans, mais il manifestera jeudi de République à Nation, à Paris. Par solidarité avec les petites catégories attachées à la retraite à 60 ans. Et parce qu'il est convaincu que le projet de réforme ne règle rien : " *Il manque 17 milliards pour ramener le déficit à zéro. En réalité, le gouvernement met la poussière sous le tapis jusqu'en 2012. Sa réforme, c'est du bricolage monté à la va vite , ajoute cet énarque syndicaliste. Il y aura du monde jeudi " . " Cette fois-ci , cela prend beaucoup mieux " .*

Claire Guélaud

200 manifestations et des transports urbains perturbés

Pour sa quatrième journée d'action en 2010, l'intersyndicale (CGT,CFDT, CFTC, Solidaires, FSU, UNSA) prévoit une forte mobilisation. Près de 200 manifestations sont programmées, jeudi 24 juin, et les arrêts de travail devraient être plus marqués que le 27 mai. Les salariés des régimes spéciaux, que le recul de l'âge de la retraite ne touchera qu'à partir de 2017, sont appelés eux aussi à débrayer. La SNCF

a prévu un trafic réduit de 50 %. La RATP anticipe aussi des perturbations plus fortes. Des préavis de grève ont été déposés au total dans 69 réseaux de -transports urbains. La gauche s'associe à cette journée. Des militants FO devraient

également le faire, bien que leur confédération se tienne à l'écart de la mobilisation.



Jeudi 24 Juin 2010

Économie

Décryptage

Les ingrédients d'une grosse colère pour les fonctionnaires

Gel des salaires, réforme des retraites et suppressions de postes : les agents de la fonction publique sont attendus en nombre dans la rue aujourd'hui,

Les manifestants attendus aujourd'hui un peu partout en France pour dire leur opposition à la réforme des retraites seront-ils plus nombreux que lors de la dernière journée d'action, le 27 mai, qui avait rassemblé entre 400 000 (selon la police) et un million de personnes (selon la CGT) ? C'est le pari que font les syndicats, et notamment Bernard Thibault, le secrétaire général de la CGT, qui espère «*beaucoup plus d'un million*» de manifestants. A voir. Une chose est sûre, cependant : les fonctionnaires devraient être bien plus présents qu'il y a un mois, principalement en raison de l'effort particulier qui leur est demandé dans le projet du gouvernement. Car en plus de subir, comme l'ensemble des salariés, le report de l'âge légal de départ (de 60 ans aujourd'hui à 62 ans en 2018), ils vont aussi devoir faire le deuil de plusieurs règles spécifiques à leur statut, désormais alignées sur celles du privé. Et ce, dans un contexte de réduction des effectifs et de gel possible de leurs rémunérations. Décryptage d'une série de coups de bambous, très mal vécus par les intéressés.

Fin des départs anticipés et alignement du minimum garanti

Les fonctionnaires se voient tout d'abord supprimer ou réduire deux dispositifs spécifiques de départ à la retraite. Le premier concerne les parents de trois enfants, qui peuvent liquider leur pension après quinze ans de services. A compter du 31 décembre 2011, cette possibilité -

qui concerne 15 000 personnes chaque année - est supprimée. Mais une autre clause, très discrète, a été introduite dans le projet de loi, et qui conduit à rogner cette mesure dès le 13 juillet prochain. Après cette date, tous ceux qui déposeront leur dossier pourront toujours partir avant 60 ans, mais se verront appliquer les règles actuelles, et non pas les règles en vigueur au moment où ils ont rempli les deux conditions (trois enfants et quinze ans de service). Si un fonctionnaire, par exemple, réunissait ces deux conditions en 2002, et fait sa demande avant le 13 juillet, il pourra partir sans subir la décote introduite par la loi de 2003. A l'inverse, s'il dépose son dossier après le 13 juillet, il se verra appliquer la législation actuelle, c'est-à-dire la décote et toutes les mesures plus contraignantes introduites depuis 2002. Selon les témoignages qui nous sont remontés, l'administration (notamment les rectorats) n'était toujours pas au courant de la mesure en début de semaine.

Le second dispositif est celui du minimum garanti. C'est le montant minimum de pension (1 067 euros) versé à tout fonctionnaire ayant atteint l'âge légal de départ. Jusqu'ici, et à la différence du minimum contributif du privé, il suffisait aux fonctionnaires d'avoir atteint l'âge légal pour le toucher. Après la réforme, il leur faudra également avoir toutes leurs annuités (40,5 ans cette année, 41,5 ans en 2020), ou attendre l'âge du taux plein (65 ans aujourd'hui, 67 ans en 2023).

Hausse du taux de cotisations

Si la suppression ou la réduction des deux dispositifs précédents n'est pas sérieusement contestée par les syndicats, l'alignement du taux de cotisation retraite des fonctionnaires sur celui des salariés du privé est par contre vivement dénoncé. De 7,85% aujourd'hui, leur contribution montera à 10,55% dans dix ans, rapportant 5 milliards d'euros aux régimes de retraites des agents publics en 2020. Reste que cette hausse de 0,27 point par an devrait représenter, à terme, une baisse de revenus de 480 euros annuels pour un agent touchant 1 500 euros mensuels. «*Si cette mesure n'est pas compensée par des hausses de salaire, elle constituera un vrai sujet d'affrontement*», prévenait hier Jean-Marc Canon, responsable de la CGT fonctionnaires.

Gel des rémunérations

Non seulement la hausse du taux de cotisation ne devrait pas être compensée par des augmentations de salaire, mais les rémunérations de base des fonctionnaires elles-mêmes pourraient connaître un gel sur les trois prochaines années. Alors que s'ouvre demain la négociation salariale triennale dans la fonction publique, le gouvernement n'a pas démenti l'information des *Echos*, qui évoquait mardi un gel du point d'indice des agents d'ici à 2013. Même la hausse, prévue de longue date, de 0,5% en juillet, pourrait

passer à la trappe. *«Du jamais vu dans la fonction publique, s'insurge Bernadette Groison, responsable de la FSU (Fédération syndicale unitaire), principale organisation de fonctionnaires. Compte tenu des prévisions d'inflation, ce gel conduirait à une baisse de pouvoir d'achat de 5% en 2013.»* Cumulée à la hausse des cotisations retraites, la baisse, selon la CGT, pourrait même frôler les 8% dans dix ans. Le gouvernement, de son côté, met en avant les mesures d'augmentation individualisées (liées notamment aux résultats), et qui devraient compenser, en partie, le gel du point d'indice.

Réduction de postes

Au-delà des mesures elles-mêmes, c'est aussi le contexte dans lequel elles s'inscrivent qui pourrait inciter les fonctionnaires à descendre dans la rue aujourd'hui. Après 100 000 suppressions de postes depuis 2007, le gouvernement en prévoit encore près de 30 000 par an sur les trois prochaines années, dont 16 000 en 2011 pour la seule Education nationale. *«Contrairement au discours qui, il y a peu encore, vantait les services publics comme amortisseurs de la crise, le message que fait passer aujourd'hui le gouvernement, c'est que l'on peut finalement très bien s'en passer»*, analyse Bernadette Groison, de la FSU. Problème : dans de nombreux ministères, *«on a atteint l'os»*, estime cette syndicaliste. De nouvelles

réductions pourraient ainsi conduire à une détérioration des conditions de travail des agents, voire à une baisse de la qualité du service rendu au public, préviennent les fédérations de fonctionnaires.

La réorganisation territoriale de l'Etat, enfin, finit de tendre le climat. Le regroupement des directions départementales (et des agents qui vont avec), mené à marche forcée, bouleverse les missions et le travail des fonctionnaires, ajoutant un peu plus d'huile sur un feu qui ne demande qu'à prendre.

Par Luc Peillon



Edition de Paris

Jeudi 24 Juin 2010

FRANCE

RETRAITES Les syndicats appellent à manifester aujourd'hui contre le projet de réforme

LES ORGANISATIONS VISENT LE MILLION

Une démonstration de force avant l'été pour marquer des points à la rentrée. L'enjeu est clair pour les syndicats, remontés comme jamais contre le projet de réforme des retraites, et qui appellent aujourd'hui à une journée de grève et de manifestations dans toute la France (*lire encadré*). Report de l'âge de départ de 60 à 62 ans, pénibilité du travail considérée au cas par cas, hausse de la cotisation des fonctionnaires... Les griefs sont nombreux autour du texte présenté par le ministre du Travail, Eric Woerth. Pour l'intersyndicale, ce sont les plus précaires et les travailleurs les moins qualifiés qui porteront le poids de la réforme.

Rien avant la rentrée

L'objectif des organisations : un million de personnes dans la rue, au minimum. Ce chiffre devrait être atteint, « car chaque salarié a maintenant conscience que la réforme le touche directement », estime Jean-Louis Malys, de la CFDT. Attention cependant : en cas d'échec, la marge de manœuvre syndicale deviendra quasi nulle. A l'opposé, une forte mobilisation - supérieure à 1,5 million - et Nicolas Sarkozy pourrait accepter des aménagements. Mais sans doute pas sur l'allongement de la vie au travail. Quoi qu'il en soit, une certitude : rien ne changera avant la rentrée. « Le projet de loi ne peut plus bouger avant son passage en Conseil des ministres, le 13 juillet, détaille Jean-Louis Malys. Il pourra seulement être amendé pendant son examen à l'Assemblée », début septembre. Les syndicats veulent donc contrer l'agenda gouvernemental, qui mise sur l'été pour atténuer la contestation.

Les grèves et les manifs en direct sur



Si 1,5 million de personnes défilent aujourd'hui, le gouvernement pourrait revoir sa copie. UNE JOURNÉE QUI S'ANNONCE (UN PEU) PERTURBÉE

Pour cette quatrième journée de mobilisation, 200 cortèges sont prévus dans toute la France. Très mobilisée, l'éducation devrait voir débrayer un enseignant sur deux aujourd'hui. A la SNCF, le mouvement s'annonce aussi très suivi : un TGV sur deux sont prévus au départ ou à l'arrivée de Paris et un TGV province-province sur trois. A Paris et dans 65 villes, les réseaux de transports en commun risquent d'être perturbés. Enfin, le transport aérien n'est pas épargné avec une diminution de 15 % des vols au départ d'Orly et de Roissy.

« ON NE NOUS A PAS ACCORDÉ UNE RÉUNION AVEC TOUS LES ACTEURS »

Bernard Thibault, secrétaire général de la CGT, avait boycotté les « négociations express » au ministère du Travail, la semaine dernière, juste après la présentation du projet de loi par Eric Woerth. Sans suppression de l'allongement de la durée du travail, son syndicat « n'acceptera pas » la réforme.

Pourquoi avez- vous refusé les dernières négociations avec Eric Woerth ?

Le ministre a été très clair. Il accordait 48 heures aux syndicats pour amender à la marge son projet de loi. Sans aborder les questions fondamentales du report de l'âge légal de 60 à 62 ans et de l'âge du taux plein de 65 à 67 ans. Comment pourrait-on accepter de ne discuter que des détails ? Les syndicats qui ont rencontré le ministre l'ont dit : ils n'ont eu aucune influence. Depuis le début, la négociation nous est refusée. On ne nous a pas accordé une seule réunion avec tous les acteurs, syndicats, patronat et gouvernement, autour d'une même table. C'est un cas unique en Europe.

La partie n'est- elle pas déjà jouée ?

Absolument pas. La majorité des salariés s'oppose à ce projet. Mais le dire, ça ne suffit pas. Maintenant, il faut que ce soit visible. Tout indique que nous passerons la barre du million de manifestants. Si ça ne suffit pas, nous aurons de la suite dans les idées. Ce n'est pas la fin d'un cycle. Ce n'est que l'annonce d'un projet de loi !

Quelles conséquences aura le report de l'âge légal de 60 à 62 ans ?

Le gouvernement veut simplement faire des économies le plus vite possible, en reculant le moment où l'on verse les retraites. On demande 85 % de l'effort aux salariés, mais on ignore leur réalité. D'un côté, ceux qui ont un emploi devront travailler plus longtemps, tandis que les périodes de chômage ou d'emploi précaire s'allongent pour les autres. C'est spectaculaire, cette façon dont le gouvernement ignore la question de l'emploi. D'ici à 2016, si on applique ce texte, un million de postes pourraient être bouchés pour les jeunes demandeurs d'emploi. Tout cela pour des mesures dont le texte précise qu'elles seront réévaluées en 2018... On est loin d'être dans la réforme qui va sauver le système.

Nicolas Sarkozy peut- il reculer ? Il pourrait payer cher cet échec politique.

Le coût politique, c'est au Président de l'apprécier. Quel choix sera le plus lourd ? Je rappelle que les salariés composent la plus grande partie du corps électoral... S'il faut rentrer dans une bataille, nous nous mettrons en ordre de marche. J'ai déjà vu reculer des gouvernements aussi sûrs que celui-là. Singulièrement, sur le sujet des retraites.

Le gouvernement veut réduire le déficit de 100 milliards en trois ans. Quelle influence sur les retraites ?

Les retraites, c'est le premier étage de la rigueur. On peut penser qu'ensuite, d'autres mesures d'austérité toucheront les politiques publiques. Ce sera le tour de l'Assurance-maladie. Aux Français d'accepter des restrictions sur les niveaux de remboursement, les prises en charge d'une liste de pathologies qui s'allonge. Ces restrictions consistent à faire payer aux salariés la facture de la crise. Ce que nous contestons depuis des mois.

« Le gouvernement ignore la question de l'emploi de façon spectaculaire. »

GILLES WALLON

Jeudi 24 Juin 2010

économie

Retraites : les syndicats anticipent une forte mobilisation

Près de 200 rassemblements, mêlant fonctionnaires et salariés du privé, sont recensés sur tout le territoire.

SOCIALLe 24 juin pourrait marquer un tournant dans la séquence des manifestations syndicales qui se succèdent depuis le début de l'année. La journée de mobilisation contre la réforme des retraites organisée aujourd'hui à l'appel de l'intersyndicale devrait en effet attirer plus de monde que les trois précédentes. Même Éric Woerth n'en disconvient pas. « *La mobilisation sera certainement forte, nous l'attendons, nous ne la redoutons pas* », a indiqué le ministre du Travail.

198 points de rassemblements - sous le soleil - ont été recensés sur le territoire, et les appels à la grève dans les entreprises (comme chez Saint-Gobain, Michelin, Total, Airbus, BNP Paribas, L'Oréal, France Télécom, La Poste...) se sont succédé depuis le début de la semaine. « *Nous avons aussi beaucoup d'échos de salariés du privé qui envisagent de se mobiliser dans la métallurgie, dans la construction ou le commerce* », se félicite-t-on au siège de la CGT. « *Il y aura du monde car les gens font leur calcul et il y a un fort sentiment d'injustice qui se développe* », renchérit Laurent Berger, de la CFDT. « *Nous dépasserons le million* », a pronostiqué Bernard

Thibault, le secrétaire général de la CGT. Soit plus que le 27 mai, la dernière mobilisation en date où entre 395 000 (selon la police) et 1 million de personnes (selon la CGT) étaient descendues dans les rues, alors que le gouvernement n'avait pas encore dévoilé son projet. Signe de la grogne ? La mobilisation dans les transports qui devrait être plus pénalisante que les précédentes, malgré l'application différée de la réforme (2017-2023) dans les régimes spéciaux. 15 % des vols au départ d'Orly et de Roissy ont été annulés. Le trafic sera également perturbé dans les transports en commun urbains. À la RATP, six métros sur dix circuleront aux heures de pointe, deux RER A sur trois, un RER B sur cinq... En province, les bus, métros et tramways de 69 villes (Bordeaux, Lyon, Marseille, Nantes...) tourneront au ralenti. À la SNCF, la circulation devrait être assurée pour un TGV sur deux, un TER sur deux et un train Corail sur quatre.

Sarkozy « à l'écoute »

Autre signe du mécontentement qui monte ? Les cortèges accueilleront des délégations FO et CFE-CGC,

bien que leurs confédérations ne se soient pas associées à la mobilisation. « *Nous devrions rejoindre l'intersyndicale à la rentrée mais nous avons laissé les fédérations qui avaient appelé à manifester y aller* », confirme Carole Couvert, la secrétaire générale de la centrale des cadres. Quant à la CFTC - qui a quitté l'intersyndicale il y a des mois -, elle a appelé hier ses militants à manifester pour la retraite des femmes.

En signe d'ouverture, Nicolas Sarkozy a promis mardi d'être « *à l'écoute* » et « *très attentif* » aux discussions cet été avec les syndicats sur « *la situation de ceux qui ont commencé à travailler très tôt, la situation de ceux qui ont des emplois pénibles et sur la question difficile des polypensionnés* ». Mais il y a toutefois peu de chances que la mobilisation, même importante, pousse le chef de l'État à modifier son texte sur les deux bornes (62 ans, âge minimum pour toucher une pension, et 67 ans, âge du taux plein), points clés de la réforme.

Marc Landré

Jeudi 24 Juin 2010

France

Face au projet du gouvernement, les Français se montrent très ambivalents

S'ils sont majoritairement opposés à la réforme des retraites annoncée par l'exécutif, les Français la jugent aussi inéluctable.

Sur la réforme des retraites, une bataille peut en cacher une autre. Derrière l'appel à la mobilisation aujourd'hui se déroule une sourde lutte pour gagner l'opinion. Prenant appui sur les sondages, droite et gauche assurent avoir marqué des points auprès des Français ces derniers jours et avoir réussi à faire bouger les lignes. L'enquête Ifop publiée hier par « Le Figaro » a apporté de l'eau au moulin de la majorité : 58 % de personnes interrogées jugent « acceptable » le projet du gouvernement et 79 % pensent que ce dernier est confronté à un « problème grave qu'il faut régler d'urgence ». « Les Français regardent ce qui se passe ailleurs, se félicite Dominique Paillé, porte-parole adjoint de l'UMP. S'ils sont majoritairement contre le relèvement de l'âge légal, ils comprennent que c'est inévitable. » Pour preuve, selon lui, ils ne sont que 37 % dans ce sondage à considérer comme crédible la promesse du PS de revenir aux

60 ans en 2012. Le réalisme serait en train de l'emporter.

Résignation

Rue de Solferino, on fait l'analyse exactement contraire. « Il y a un raidissement de l'opinion depuis la présentation de la réforme mercredi dernier, observe François Kalfon, le monsieur sondage du PS. Notamment parce qu'elle a l'impression que l'effort n'est pas justement réparti. » Pour 67 % des Français, selon le même sondage Ifop, le gouvernement n'est « pas juste dans ses choix » et pour 60 % d'entre eux, il n'est « pas attentif aux questions liées à la pénibilité », souligne-t-il. Ce « durcissement » serait aussi perceptible, selon lui, dans la forte mobilisation attendue aujourd'hui à la SNCF ou à la RATP, pourtant moins concernées par la réforme.

Pour les sondeurs, ces deux visions ne sont pas forcément contradictoires. « L'opinion est très

ambivalente », pointe Emmanuel Rivière, directeur du département stratégies d'opinion de TNS Sofres. Une claire majorité (55 % environ) de Français se dit opposée au relèvement de l'âge légal. Et une plus claire majorité encore trouve la réforme inéquitable et insuffisante pour équilibrer durablement les comptes. Mais les sondés jugent dans le même temps ces mesures inéluctables. Une forme de résignation perceptible dans le dernier baromètre mensuel BVA pour « Les Echos » (notre édition du 22 juin). « Les Français considèrent, en fait, constate Jérôme Fourquet, directeur adjoint du département opinion de l'Ifop, qu'ils n'ont pas trop le choix. »

STÉPHANE DUPONT



Edition de La Tribune

Jeudi 24 Juin 2010

Evénement

François Chérèque choisit la fermeté

À l'inverse de 2003, le leader de la CFDT s'inscrit totalement dans l'opposition au projet de l'exécutif.

La version 2010 de la réforme des retraites aura révélé un nouveau visage de François Chérèque, celui de principal opposant - avec Bernard Thibault de la CGT - au projet de l'exécutif. Depuis la divulgation des grandes lignes de la réforme le 16 juin, le leader de la CFDT ne mâche pas ses mots. « C'est une réforme injuste et à court terme, quasiment une provocation », a-t-il commenté le jour-même. N'hésitant pas, une semaine plus tard, à parier sur « une très grosse manifestation » ce jeudi, estimant même qu'avec ses déclarations, Éric Woerth « nous motive pour aller manifester ». Jamais, ces dernières années, François Chérèque n'a fait preuve d'une telle fermeté. Sur les retraites

en 2003, mais aussi sur l'assurance chômage en 2009, le leader de la CFDT a toujours fini par donner son approbation au nom du sens des responsabilités de son organisation. Cette fois, le souvenir de 2003 - et des nombreux militants qui ont quitté le syndicat pour cause de désaccord avec la ligne confédérale - a porté. Le congrès de la CFDT, qui s'est tenu à Tours au début du mois de juin, a d'ailleurs démontré que les délégués n'étaient pas prêts à approuver n'importe quelle réforme des retraites. Outre qu'ils ont fait part de leur attachement au maintien de l'âge légal de départ à 60 ans, ils n'ont validé qu'à une courte majorité (58,9 % des voix) le principe d'un allongement de la durée de cotisation

et uniquement sous conditions.

Autre caractéristique, la pleine participation de la CFDT à l'intersyndicale. En 2009, cette unité avait montré son utilité en permettant une importante mobilisation contre la crise. Début 2010, François Chérèque doutait de la capacité de maintenir un front uni autour des retraites. Le projet gouvernemental - et notamment le recul de l'âge de départ à 62 ans - l'a convaincu d'afficher une entente parfaite avec ses homologues. Et tout particulièrement avec Bernard Thibault. Les deux hommes se prêtent ainsi à l'exercice inédit des interventions télévisées communes... A. L.

Tous droits réservés : La Tribune
639363518F10380335541B206107D1727E155D4AF08128B4BEFDB4D

Diff. 89 866 ex. (source OJD 2005)

[Retour Sommaire](#)



Edition de La Croix

Jeudi 24 Juin 2010

Économie

Papier

Les retraités pourraient participer au financement de la dépendance

Alors que la loi sur la dépendance doit être discutée l'hiver prochain, la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale suggère de relever le taux de CSG appliqué aux pensionnés les plus aisés

Une réforme peut en cacher une autre. Le chantier des retraites n'est pas encore achevé que, déjà, les premières pistes sur la prise en charge de la dépendance font leur apparition. La loi destinée à créer ce « cinquième risque » de Sécurité sociale, en plus des branches maladie, vieillesse, chômage et famille, doit être discutée l'hiver prochain. La commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale a présenté, hier, 17 propositions, car « le financement public est désormais incapable de procurer les futurs milliards de dépenses que coûtera dans un avenir proche la dépendance des personnes âgées », constate la rédactrice du rapport, Valérie Rosso-Debord (Meurthe-et-Moselle, UMP). Côté recettes, la principale suggestion vise à faire participer les retraités qui le peuvent au financement de l'APA (allocation personnalisée d'autonomie). Aujourd'hui, la taxation des pensions diffère selon leur montant, allant

d'une exonération totale à des taux de 3,8 % et 6,6 %. L'idée serait de prélever les retraités imposables les plus favorisés au même niveau que les actifs (7,5 %). Cela compléterait les ressources actuelles de l'APA, à savoir une fraction de 0,1 point de la CSG à laquelle s'ajoute la contribution solidarité autonomie créée après la canicule de 2003. Ce système « ne permet aujourd'hui de financer que 30 % de la prise en charge, abandonnant aux départements la majeure partie d'une dépense qu'ils ont de plus en plus de mal à assumer, et laisse aux personnes et à leurs familles une lourde part », s'inquiète Valérie Rosso-Debord. La CSG pourrait en outre être étendue à des catégories aujourd'hui exonérées (professions libérales et agriculteurs notamment). Autre suggestion, « rendre obligatoire, dès 50 ans, la souscription d'une assurance des personnes contre la perte d'autonomie auprès de

l'établissement labellisé de leur choix : mutuelle, société de prévoyance ou société d'assurance ». La mutualisation des cotisations et la création d'un fonds de garantie, abondé par les assureurs, permettraient à ceux qui n'auraient pas assez cotisé, comme les chômeurs, de bénéficier malgré tout d'une telle assurance.

Le rapport propose aussi de recentrer la distribution de l'APA sur les moins favorisés. Pour les demandeurs possédant un patrimoine d'au moins 100 000 €, un droit d'option serait ainsi institué entre une allocation réduite de moitié, sans recours futur sur la succession de son bénéficiaire, et une allocation à taux plein, mais pouvant être récupérée sur la succession du bénéficiaire pour un montant maximum de 20 000 €. Enfin, l'APA pourrait être « réservée aux personnes les plus dépendantes » (catégories 1 à 3 de la grille AGGIR).

MARIE DANCER

Événement

Des jeunes sans illusions sur leurs retraites

Les dés sont jetés. L'épreuve de force engagée sur la réforme des retraites entre les syndicats et le gouvernement a commencé et devrait se poursuivre à la rentrée. L'intersyndicale (CGT, CFDT, CFTC, Solidaires, FSU, Unsa) qui a appelé aujourd'hui à une journée de grèves et de manifestations, contre un projet jugé « inacceptable » et « injuste », mise sur un sursaut de la mobilisation pour tenter de se faire entendre et frapper un grand coup avant les vacances d'été. Pas de quoi inquiéter outre mesure le gouvernement. « La mobilisation sera certainement forte, nous l'attendons, nous ne la redoutons pas », a expliqué mardi le ministre du travail, Éric Woerth. Si Nicolas Sarkozy a affirmé qu'il serait « attentif » aux discussions à venir avec les organisations syndicales sur les carrières longues, la pénibilité et les polypensionnés, il n'est pas question pour lui de revenir sur l'un des piliers de la réforme, à savoir le

report de l'âge légal de 60 à 62 ans.

Il faut dire que le calendrier ne joue guère en faveur des syndicats. L'adoption du texte en conseil des ministres le 13 juillet et son examen au Parlement dès le 7 septembre ne laissent guère place à une mobilisation d'ampleur. Par ailleurs, le front commun contre la réforme mené par la CGT et la CFDT masque mal des divergences entre des organisations syndicales qui ne sont pas parvenues à se mettre d'accord sur un mot d'ordre commun. FO, qui demande le « retrait » pur et simple du texte, continue de faire cavalier seul.

Face à cette contestation, les démêlés du ministre du travail Éric Woerth avec l'affaire Bettencourt tombent au plus mauvais moment pour le gouvernement. Hier, Nicolas Sarkozy lui a « renouvelé toute sa confiance » pour conduire la réforme. « L'état de l'opinion publique, l'ampleur de la crise, les politiques d'austérité menées partout en Europe font que

les conditions d'un succès de la mobilisation ne sont pas maximales », reconnaît Guy Groux, spécialiste des syndicats au Centre de recherches de Sciences-Po.

En cela, le contexte est différent de celui de 2003, marqué par toute une série de manifestations importantes. « L'enjeu de la réforme, l'allongement de la durée de cotisation des fonctionnaires de 37,5 à 40 ans, avait alors mobilisé les gros bataillons de la fonction publique », rappelle Guy Groux. Nicolas Sarkozy, pour qui il s'agit de la dernière grande réforme avant que ne s'ouvre la campagne pour l'élection présidentielle de 2012, sait qu'il devra la conduire jusqu'à son terme.

Quant aux jeunes, ils ne seront pas en première ligne des manifestations d'aujourd'hui. Difficile quand on a 20 à 25 ans de se projeter dans un avenir aussi lointain.

CÉLINE ROUDEN

Le ministre de l'éducation nationale a indiqué hier que les candidats à des oraux du baccalauréat qui ne pourraient pas arriver à temps en raison des grèves seraient autorisés à les repasser plus tard.



Edition de La Tribune

Jeudi 24 Juin 2010

Evénement

Nicolas Sarkozy face au test politique majeur du quinquennat

Le chef de l'État s'attend à une forte contestation mais aussi à une victoire.

Nicolas Sarkozy en est convaincu. La réforme des retraites, et surtout le report de l'âge légal de 60 à 62 ans, va provoquer un mouvement social qui peut gagner en ampleur à la rentrée de septembre. Mais le chef de l'État, qui joue le « marqueur » de son quinquennat, est aussi convaincu que l'exécutif et la majorité remporteront la bataille. Ce qui lui permettra d'engager la dernière phase de son mandat élyséen. Et surtout la préparation de la campagne de 2012. La prochaine élection présidentielle pourrait bien être le cadre d'un choc droite-gauche de l'ampleur de celui de 1981, qui opposa Valéry Giscard d'Estaing à François Mitterrand. C'est du moins ce qu'espère l'opposition socialiste, qui fait elle aussi de la réforme des retraites « la mère de toutes les batailles », à moins de deux ans de l'échéance électorale majeure. Martine Aubry, première secrétaire du PS, a dénoncé mercredi une réforme « injuste et non financée » et a précisé que les socialistes seraient ce jeudi dans la rue aux côtés des syndicats. Pour elle, c'est « le jour 1 du rapport de force qui doit être

établi » pour obliger le gouvernement « à revoir sa copie ».

EXPLOSION SOCIALE

À l'Élysée et à l'UMP, on estime que la patronne de l'opposition a commis « une faute majeure » en promettant le retour de la retraite à 60 ans si la gauche gagnait en 2012. Pour Nicolas Sarkozy, si le risque d'explosion sociale est réel dans un pays « éruptif » et sous tension, une réforme « a minima » ferait courir un risque-tout aussi grand, qui est celui de voir la France « décrocher » sur la scène économique internationale. Selon Bercy, la réforme des retraites présentée le 16 juin par Éric Woerth devrait être analysée de manière positive par les agences de notation, notamment en raison d'effets macroéconomiques à long terme. La dette de la France est notée AAA, avec une perspective stable, par les trois grandes agences de notation. « C'est cela qui est en jeu », souligne-t-on à l'Élysée.

Le sondage Ifop publié mardi dans « Le Figaro » est venu appuyer ceux

qui, au sein de la majorité, plaident pour « une épreuve de force, sans états d'âme » avec la gauche. Plus de la moitié des Français (58 %) jugent « acceptable » le report de l'âge légal de départ en retraite et 63 % des sondés estiment que la gauche ne tiendra pas son engagement de revenir aux 60 ans. « Les Français sont résignés, bien sûr ils ne sont pas heureux de travailler plus pour gagner pareil ou même moins, mais ils savent que le maintien du système par répartition est à ce prix », souligne un responsable de l'UMP. La CGT a vu dans ce sondage une tentative de « manipulation » de l'opinion.

Du côté de l'opposition, on reconnaît que la victoire ne sera peut-être pas au rendez-vous fin 2010. « Mais Nicolas Sarkozy aurait tort de croire la partie gagnée dans ce cas-là. Les comptes se solderont lors de la présidentielle de 2012 », analyse un proche de Martine Aubry.

Hélène
Fontanaud

LIONEL BONAVENTURE



Edition de La Tribune

Jeudi 24 Juin 2010

Evénement

Abcès 3 : Les régimes spéciaux. Une réforme se profile

« Il faut s'inquiéter dès maintenant de ce qui va nous arriver un peu plus tard. » Tel est en substance le message des syndicats des entreprises concernées par les régimes spéciaux (SNCF, RATP, etc.), lors de cette mobilisation. Le mouvement de protestation devrait d'ailleurs être bien suivi et le trafic dans les transports sera perturbé. Car une chose est claire : malgré les cafouillages en termes de communication autour des régimes

spéciaux, ces derniers, déjà réformés en 2007-2008, le seront à nouveau dès 2017. Le ministre du Travail Éric Woerth a été contraint de le préciser récemment. « Nous voulons infléchir le projet gouvernemental », assure-t-on à la CGT des cheminots. Pour l'Unsa-cheminots, qui n'avait pas participé à la dernière grève à la SNCF pour conserver toutes ces forces en vue de la réforme des retraites, la journée d'aujourd'hui doit représenter un coup de semonce.

« En septembre, nous sommes prêts à repartir sur une grève illimitée », assure Éric Tourneboeuf, de l'Unsa-cheminots. Autre point de crispation : « le gouvernement veut revenir sur la retraite minimum garantie, qui concerne à la SNCF une pension sur cinq. C'est pour nous aussi un casus belli ». I. S.

Tous droits réservés : La Tribune
B794C3C28FC0040875D612509402810570352D4990C62C65796983E

Diff. 89 866 ex. (source OJD 2005)

[Retour Sommaire](#)



Edition de La Tribune

Jeudi 24 Juin 2010

Evénement

Abcès 4 : La pénibilité. Un vrai levier de négociation

C'est « le » dossier sur lequel le gouvernement se dit le plus ouvert. Pourtant, dans sa version initiale présentée le 16 juin, le volet pénibilité de la réforme est sans doute celui qui a suscité le plus de critiques de la part des syndicats. L'exécutif a, en effet, prévu un départ anticipé - à 60 ans - pour les salariés ayant été exposés à des facteurs de pénibilité, mais à la condition que la

dégradation de leur état de santé ait donné lieu à une reconnaissance d'un taux d'incapacité égal ou supérieur à 20 %. Une approche individuelle et médicalisée que récusent les syndicats.

Conscient de la sensibilité du dossier, le chef de l'État a, dès le 18 juin, demandé à Éric Woerth de réfléchir à des « aménagements ». Désormais, le ministre du Travail n'exclut pas

d'élargir le dispositif envisagé, mais pose comme préalable une réforme de la médecine du travail, indispensable, selon lui, pour mesurer l'exposition des salariés à des risques (charges lourdes...). Les syndicats plaident, eux, pour une réponse plus rapide. A. L.

Tous droits réservés : La Tribune
E19983BC84B02208256411109E0D41A07025AF4DD0792747451F51E

Diff. 89 866 ex. (source OJD 2005)

[Retour Sommaire](#)

Mercredi 23 Juin 2010

france SOCIAL**Retraites La bataille de l'équité****Alors que l'efficacité de la réforme dépend d'hypothèses économiques optimistes, syndicats et gouvernement se renvoient la balle : le projet est-il juste ou pas ?**

Le ministre du Travail, Eric Woerth, l'a repris en boucle, cinq fois en cinq phrases, lors de son discours du 16 juin. Les retraites ? Une réforme "juste". Travailler plus longtemps ? C'est "juste". Ce qui ne serait pas "juste" ? Laisser les choses en l'état pour les futures générations. Depuis plusieurs semaines, le président de la République, Nicolas Sarkozy, défend lui aussi le label d'un projet équitable, que les ténors de l'UMP s'évertuent à "vendre" à une opinion hostile : 66 % des Français le jugent "injuste", car les efforts sont mal répartis (sondage TNS Sofres/Europe 1). En brisant le tabou des 60 ans pour repousser à 62 ans l'âge légal de départ, en privilégiant la thérapie de choc - l'allongement se fera au rythme de quatre mois par an dès juillet 2011, soit trois fois plus vite qu'en Allemagne - l'exécutif a pris le risque de réveiller un pays "éruptif", selon la formule élyséenne, de provoquer une mobilisation massive le 24 juin, puis un deuxième round à la rentrée. Le tout dans un climat d'extrême tension avec les syndicats. "Les concertations n'ont servi à rien, fulmine Eric Aubin, chargé du dossier à la CGT. Ce projet est une injustice flagrante pour les jeunes, les femmes, les précaires !"

Une tactique cimentée désormais l'intersyndicale : pointer les inégalités que creusera la réforme phare du quinquennat de Nicolas Sarkozy. C'est l'angle d'attaque le plus périlleux pour le gouvernement, qui a bâti son plan com' autour de deux axes : l'équité entre salariés et l'efficacité financière. L'arbitrage, explique l'Élysée, s'est fait entre le sérieux de la réforme et son acceptabilité sociale. Public, privé, puis régimes spéciaux, personne n'est épargné. Les mesures d'âge doivent

permettre de réduire les déficits de près de la moitié en 2018 : "C'est énorme !" insiste Eric Woerth.

"C'est une réforme injuste et, à court terme, quasiment une provocation !" réplique François Chérèque, le 16 juin sur le Figaro.fr. Le soir même, le leader de la CFDT partage le 20 Heures de France 2 avec son homologue de la CGT, Bernard Thibault. Du jamais-vu. Pour l'économiste de gauche Thomas Piketty, professeur à l'École de Paris, l'essentiel de la charge reposera sur le dos des plus fragiles : "Le drame, c'est qu'on change les règles, à intervalles réguliers, sans rien remettre à plat." Les syndicats reprochent en particulier au gouvernement la trop faible mise à contribution des privilégiés (retraites chapeaux, stock-options) et des hauts revenus. Ce sujet met en rogne Gérard Rivière, conseiller technique à FO : "Taxer les hauts revenus de 1 point supplémentaire, c'est une arnaque, affirme-t-il. Comme le disait Coluche, mieux vaut faire payer les pauvres, ils sont plus nombreux !"

On s'en doute, dans la bataille qui s'annonce, chacun brandit ses armes avec plus ou moins de bonne foi. Comment y voir plus clair ?

1. Report de l'âge légal à 62 ans : la mesure la plus dure

C'est le point non négociable du projet et incontestablement la mesure la plus dure de la réforme : elle désavantage ceux qui ont commencé à travailler tôt, ont accumulé le nombre de trimestres nécessaires et pensaient pouvoir partir. "Les plus de 50 ans ont le sentiment d'être les plus pénalisés, mais c'est cela la solidarité : on n'a pas le droit d'accumuler les factures et de laisser payer nos enfants", relève Danièle Karniewicz,

représentante de la CFE-CGC, le seul syndicat ouvert au report de l'âge légal, mais critique sur l'équilibre de la réforme.

Le relèvement du second curseur touche un point moins connu, mais très sensible : l'âge du taux plein, qui permet à ceux qui n'ont pas réuni les trimestres nécessaires de toucher leur pension sans décote, au prorata du nombre de trimestres travaillés. Il passera de 65 à 67 ans d'ici à 2023. Près de 18 % des Français liquident aujourd'hui leur retraite à 65 ans, grâce à ce dispositif. Et plus de la moitié d'entre eux sont des femmes, pénalisées par des carrières fragmentées, entrecoupées de congés maternité ou de temps partiel. "Si cette borne d'âge est repoussée, beaucoup n'iront pas jusqu'à 67 ans et leur pension va baisser", assure Eric Aubin, de la CGT. Pour que le congé maternité ne fasse plus diminuer les pensions, le projet intègre l'indemnité journalière dans leur calcul. "Cela n'aidera que les mères aux revenus extrêmement bas", tempère Jean-Louis Malys, de la CFDT.

Fortement pénalisés par des entrées tardives et heurtées dans le monde du travail, les jeunes devront-ils travailler jusqu'à 67 ans ? La CFE-CGC regrette que le gouvernement reste "sourd" à l'implication des étudiants dans l'entreprise : "Ils produisent de la richesse, plaide Danièle Karniewicz, donnons-leur la possibilité de cotiser !" Le gouvernement estime que la meilleure manière de préserver les retraites des jeunes, c'est d'abord d'assurer l'équilibre des régimes. Il a toutefois prévu une petite amélioration : les jeunes pourront valider six trimestres de leur chômage non indemnisé pour la retraite, au lieu de quatre

actuellement. Cela concernerait 6 000 d'entre eux par an. "Une goutte d'eau !" gronde la CGT.

2. Pénibilité : le compte n'y est pas

Ce dossier empoisonne le dialogue social depuis sept ans... Pour l'instant, Eric Woerth botte en touche : il estime que, souvent, ceux qui effectuent des tâches pénibles sont ceux qui ont commencé à travailler tôt. Pour eux, le volet carrières longues sera élargi. Il avait été négocié d'arrache-pied par la CFDT lors de la réforme de 2003 : les salariés ayant démarré entre 14 et 16 ans - et désormais 17 ans - partiront plus tôt, entre 58 et 60 ans, s'ils ont cotisé deux annuités de plus que nécessaire. Près de 90 000 personnes en bénéficieront chaque année.

Mais le projet est très restrictif sur la pénibilité stricto sensu : il vise 10 000 salariés par an, atteints d'une incapacité supérieure à 20 %, détectée par les médecins et financée par la branche accidents du travail-maladies professionnelles. Eric Woerth a cité une "gêne physique avérée" pour illustrer ces critères. Les salariés concernés pourront s'arrêter à 60 ans et non à 62, sans décote. "Un tel régime n'existe dans aucun autre pays", insiste le ministre. Mais, protestent les syndicats, cela ne compense pas les écarts d'espérance de vie : "Un ouvrier qui a contribué toute sa vie à la retraite en profitera moins longtemps qu'un cadre", insiste la CFDT, qui regrette que le gouvernement ait refusé d'accorder un droit au départ anticipé d'office à partir du moment où un salarié a été confronté à des situations bien précises : travail de nuit, port de charges lourdes...

Toutefois, le sujet n'est peut-être pas complètement clos : l'exécutif pourrait ouvrir une réflexion sur la manière de compenser, au cas par cas, une vie d'exposition à des "facteurs invalidants". D'ores et déjà, la création annoncée d'un carnet de santé au travail assurera la traçabilité des conditions de travail. La parole du salarié ne suffit pas : le ministère a été échaudé par le précédent des fraudes aux "carrières longues". La Caisse nationale d'assurance vieillesse (Cnav) suspecte un millier

d'assurés sociaux de s'être inventé des carrières précoces.

3. Public-privé : l'écart réduit

Les bornes d'âge bougeront aussi de deux ans dans le public, y compris pour les catégories "actives", les policiers, pompiers, gardiens de prison... Pour les régimes spéciaux, il faudra attendre le 1er janvier 2017. Ceux qui partent aujourd'hui à 55 ans partiront à 57 ans. Au-delà de l'âge, le gouvernement s'est attaqué à trois prudentes corrections. Primo, l'alignement du taux de cotisation des fonctionnaires sur le privé (il passera très progressivement de 7,85 à 10,55 % en dix ans, soit 6 euros, en moyenne, par mois). Secundo, la suppression de la règle qui permettait aux fonctionnaires parents de trois enfants de partir dès quinze ans de service. Tertio, l'alignement des règles d'attribution du minimum garanti sur celles du privé. En revanche, le gouvernement a renoncé à toucher au sacro-saint mode de calcul de la pension des agents, fondée sur les six derniers mois de salaire des agents, hors primes.

4. Equilibre des comptes : un pari optimiste

Le curseur des 62 ans a été retenu parce qu'il est le moyen le plus rapide de renflouer les caisses. Sur le papier, les futurs déficits des retraites, estimés à 42 milliards d'euros en 2018, seront épongés en huit ans, si l'on en croit Eric Woerth. Événement surprenant : Bercy s'est cru obligé d'organiser une conférence de presse une petite heure après celle du ministre du Travail. Objectif : convaincre les journalistes et surtout les marchés de la crédibilité du bouclage financier. Difficile, après, de dire que la réforme n'est pas destinée aux agences de notation ! Elles verront que l'essentiel de l'effort pèse sur le report de l'âge légal : une vingtaine de milliards obtenus, soit 41 % du déficit à combler. Pour le reste, s'ajoutent 15 milliards versés par l'Etat (soit 37 %) pour payer la retraite de ses fonctionnaires. Enfin, les recettes nouvelles : 4 milliards par an répartis entre les ménages et les entreprises ; la hausse du taux de cotisation des fonctionnaires et un transfert de cotisations de l'assurance

chômage (si l'emploi s'améliore) vers les caisses de retraite.

Mais - et c'est le gros point noir - l'exécutif a retenu l'un des scénarios du Conseil d'orientation des retraites, optimiste, qui prévoit que le chômage revienne à 4,5 % après 2020... "Ce n'est pas le plus favorable", réplique-t-on à Bercy, C'est le Medef qui est le plus radical dans cette critique : Laurence Parisot a ainsi déploré l'absence d'une hypothèse "catastrophe" dans les travaux du COR.

5. Emploi des seniors : la question reste entière

L'efficacité de la réforme 2010 dépend d'une révolution sur le marché du travail : entre 55 et 59 ans, le taux d'emploi des seniors chute à 58,5 % (contre 80,5 % pour les 50-54 ans). "Ces quinquagénaires ne choisissent pas de partir, ils sont poussés dehors !" résume Anne-Marie Guillemard, spécialiste de la question du vieillissement à l'université Paris V. Rien ne sert de repousser l'âge légal à 62 ans, si les intéressés sont déjà en invalidité ou au chômage... Un argument que balaie le gouvernement en misant sur l'"effet d'horizon" : pour les employeurs, le compte à rebours, les dissuadant de recruter ou de former des plus de 50 ans, commencera plus tard. Il affirme que, chez nos voisins, le report de l'âge a augmenté mécaniquement l'activité des seniors. Le texte prévoit par ailleurs une aide à l'embauche des plus de 55 ans et le renforcement de la formation et du tutorat.

Présenté le 13 juillet en Conseil des ministres, le projet de loi sera examiné en septembre au Parlement. L'Elysée a chargé Eric Woerth d'ajuster le texte sur les polypensionnés et la pénibilité. Le ministre sait qu'il doit faire preuve de pédagogie pour éviter l'embrasement social : "Sous l'ère Sarkozy, un Français passera trois ans de plus à la retraite, martèle-t-il, que sous l'ère Mitterrand." La guerre des chiffres ne fait que commencer.

Marie Huret

Europe et international

Jeudi 24 Juin 2010

Magazine Le Petit Journal de la crise

Comment l'Espagne a sombré

Un journaliste américain a parcouru le pays pour tenter de comprendre les ressorts d'une crise sans précédent.

Source : El País (Madrid) La crise économique espagnole n'a pas de ground zero. Le visiteur a l'impression que chacun, dans ce pays, raconte un chapitre différent d'un drame national. Mais s'il faut commencer l'histoire quelque part, la petite ville de Villacañas, dans la province de Tolède, paraît être un bon choix.

Il y a quelques années encore, Villa-cañas se caractérisait par ses "silos". Des générations d'agriculteurs pauvres avaient élu domicile dans ces bunkers souterrains, le plus souvent creusés à la main dans le sol calcaire de la Manche. Dans les années 1950, plusieurs centaines étaient encore habités, mais il n'en reste plus beaucoup aujourd'hui. Car, du jour au lendemain, Villacañas s'est enrichie de façon stupéfiante. Les habitants ont alors acheté des appartements à Madrid, des villas à la mer et ils ont construit de nouvelles maisons au-dessus des grottes de leurs ancêtres.

L'opulence est arrivée par le biais d'une industrie dont l'audace et la simplicité étaient à l'image des silos : Villacañas s'est mise à fabriquer des portes. Pas quelques-unes, mais 11 millions de portes en 2006, ce qui représentait plus de 60 % du marché national à l'apogée du boom de la construction. Les ventes rapportaient plus de 600 millions d'euros par an à cette ville de 10 000 habitants. Le secteur fournissait 5 000 emplois bien rémunérés, donnait du travail à des familles entières et incitait des adolescents de 16 ans à quitter l'école, impatients de pouvoir s'acheter une Audi neuve.

Naturellement, la crise menace de mettre fin à tout cela. Il y a quelque temps, un dimanche matin, Raimundo García arpenteait l'allée silencieuse de l'usine de Puertas Visel, dont il est directeur général. Fils d'un boucher local, il a étudié l'économie à l'université de Chicago et il est revenu au pays pour faire de Visel une entreprise engrangeant d'énormes bénéfices. En 2007, la société a fabriqué près de 1 million de portes et comptait 830 employés.

Aujourd'hui, elle n'emploie plus que 320 ouvriers et ne tourne plus que quatre jours par semaine. Comme presque la moitié des menuiseries qui survivent dans la région, elle est en cessation de paiements et risque de mettre la clé sous la porte. "Mon grand regret, c'est que nous ne nous soyons pas réorganisés avant la crise, explique García. Maintenant, tout cela est bon pour la poubelle."

Comme ailleurs en Espagne, à Villa-cañas on se pose des questions essentielles : que nous est-il arrivé ? A qui la faute ? Que va-t-il se passer maintenant ? Quel sera notre avenir et jusqu'à quel point pourrons-nous le contrôler ?

Je suis arrivé des Etats-Unis en Espagne fin mai, avec les mêmes questions. En quoi les changements qui se produisent en Espagne sont-ils dus à la crise économique, la plus complexe depuis la transition démocratique ? Comment se fait-il qu'un taux de chômage de 20 % n'ait pas déclenché un conflit social ? Comment les dirigeants du pays préparent-ils la sortie de crise ? Dans une analyse publiée le lendemain de

mon arrivée, le Fonds monétaire international (FMI) établissait son diagnostic : "L'économie espagnole a besoin de réformes exhaustives et de grande ampleur. Les défis sont sérieux : un marché du travail dysfonctionnel, l'éclatement de la bulle immobilière, un énorme déficit budgétaire, un secteur privé et une dette externe qui pèsent lourd, une croissance anémique de la productivité, une faible compétitivité et un secteur bancaire présentant des poches de faiblesse." Le pays a besoin d'une "stratégie intégrale, poursuivait le rapport, à mettre en œuvre dans les meilleurs délais".

Je n'ai rencontré personne au sein du gouvernement ou à l'extérieur, qui soit foncièrement en désaccord avec cette analyse. C'est un cas peu fréquent de consensus. Sur pratiquement tous les autres sujets, l'Espagne offre l'image de responsables politiques profondément divisés. On constate une volonté obsessionnelle de rétablir la confiance des étrangers pour le pays. Mais le manque de confiance des Espagnols dans leurs dirigeants est encore plus frappant.

C'est ce qui se passe à Villacañas. Le jeune maire socialiste, Santiago García Aranda, m'a reçu dans son bureau qui donne sur la modeste place d'Espagne, bordée de huit agences bancaires héritées de l'époque dorée et où des chômeurs font la queue tous les matins devant le bureau de l'agence pour l'emploi. García Aranda ne fait pas mystère du mépris que lui inspire le débat politique actuel. "La gravité de la crise que nous traversons ne date pas d'hier. Nous la vivons de façon

brutale depuis 2008. Ce village parle de crise depuis 2008. Pas le pays, dit-il. Tout le monde, y compris la presse, ne pense qu'aux élections et non à l'avenir du pays."

Et à l'en croire, les coûts humains de la crise sont déjà très élevés. Pendant la période de prospérité, Villacañas affichait l'un des taux d'abandon scolaire les plus élevés du pays. "Il y avait à Villacañas des gens de 40 ans qui travaillaient depuis l'âge de 16 ans, explique-t-il. Aujourd'hui, ils n'ont plus de travail, n'ont absolument aucune qualification professionnelle et il leur manque les outils d'adaptation pour s'en sortir." Le maire, dont la mère tenait un kiosque à journaux et qui travaillait lui-même à mi-temps, lorsqu'il était étudiant, dans l'industrie des portes, précise que l'on a également assisté au phénomène inverse : pour la première fois, des pères de famille de Villacañas ont pu envoyer leurs enfants à l'université.

L'histoire se résume ainsi : plus de dix ans de prêts européens à taux faibles ont contribué à alimenter une formidable hausse des dépenses et des investissements. L'Espagne a construit un TGV, de nouvelles routes et mené à bien des projets touristiques. Elle a bâti plus de logements neufs que l'Allemagne, la France et l'Italie réunies, et a vu le prix de l'immobilier doubler. Pendant dix ans, les dépenses de consommation ont progressé deux fois plus vite que la moyenne européenne et les salaires ont augmenté de 30 %. Cinq millions de nouveaux immigrés sont entrés sur le marché du travail. Par une sorte de mécanisme en mouvement perpétuel, on avait besoin des immigrés afin qu'ils se construisent leurs propres logements.

A la fin de 2009, la dette externe totale de l'Espagne était de 1 735 milliards d'euros, soit 170 % du PIB. Le secteur bancaire privé, qui a évité les pires excès de la crise financière de 2008, possède actuellement près de la moitié des logements vacants espagnols. Parallèlement, le gouvernement a augmenté les dépenses publiques de 7,7 % par an à partir de 2005. Ce phénomène, allié à la baisse des

revenus, a transformé l'excédent budgétaire de 2007 en un déficit de 11 %. Plus de 4 millions de salariés ont perdu leur emploi ; le taux de chômage espagnol, à 20 %, est plus du double de la moyenne européenne.

Les économistes espagnols mettent généralement en avant les facteurs internes pour décrire la crise et justifier les changements structurels qu'ils estiment nécessaires. Les politiques ont au contraire tendance à mettre l'accent sur les causes internationales de la crise.

La décision de chercher les clés de la reprise économique à l'intérieur ou à l'extérieur peut refléter les différences sur l'urgence et l'ampleur des réformes structurelles nécessaires pour y parvenir. Dans un cas comme dans l'autre, de nombreux économistes sont désormais pessimistes sur les perspectives de croissance. Après s'être contractée de 3,9 % en 2009, l'économie espagnole sera la seule du G20 à ne pas croître en 2010. "Le plus inquiétant n'est pas la crise immédiate, mais la stagnation à long terme", assure Fernando Ballabriga, directeur du département d'économie à l'école de commerce ESADE. "Je suis persuadé qu'il faut tout faire à la fois. Reste à savoir si les politiques y sont prêts."

"Tout à la fois" signifie mettre en œuvre des réformes structurelles en plus de mesures d'austérité. Y compris une réforme du marché du travail afin de créer une flexibilité salariale et de parvenir à plus d'égalité pour les 30 % de salariés en contrat temporaire. Il faudrait aussi réformer les caisses d'épargne, qui détiennent 50 % des dépôts, consolider leur nombre et leur donner les moyens de se recapitaliser ; créer un financement public viable ; relancer la productivité, qui s'est brusquement contractée ces dix dernières années.

Le gouvernement n'a proposé aucune vision claire de l'avenir

Mais aucune mesure à elle seule ne suffit pour sortir de la crise. La réforme du marché du travail [votée le 22 juin], par exemple, n'est pas un moyen de créer de nouveaux

emplois. Et certains des mécanismes que les gouvernements utilisaient par le passé pour rétablir la compétitivité – comme les six dévaluations de la peseta entre 1977 et 1997 – ont disparu avec la création de la zone euro, ce qui représente une pression supplémentaire pour l'Union monétaire et pour l'Espagne.

L'Espagne s'enorgueillit de posséder toute une série de grandes entreprises de catégorie internationale. En revanche, les dirigeants politiques sont la cible de critiques féroces. Le flux permanent d'informations sur la corruption politique, l'incompréhensible allergie – soignée depuis peu – du gouvernement Zapatero pour le mot "crise", le farouche acharnement de l'opposition à chercher des avantages électoraux au détriment du consensus font que tout le monde doute de la capacité des politiques à mener le pays vers la reprise. "Les solutions exigent soit un consensus fort, soit un gouvernement fort. Et nous n'avons ni l'un ni l'autre", déplore Fernando Fernández, professeur d'économie à l'IE Business School.

Une grande partie des problèmes de crédibilité du gouvernement, lorsqu'il aborde les questions économiques, tient au fait qu'aujourd'hui encore il n'a proposé aucune vision claire et globale de l'avenir – une faiblesse qui encourage l'opportunisme de l'opposition. Je me suis entretenu avec le chef du Parti populaire, Mariano Rajoy, dans son bureau à Madrid. Dans le fond, dit-il, "le problème du gouvernement n'est pas sa position, mais son inaction". Et, dans le fond, il semble de plus en plus que le plan économique de Rajoy consiste à éloigner Zapatero du pouvoir. "Nous pensons que le principal facteur de la crise de confiance dans l'économie espagnole est le gouvernement, dit-il. Le principal, avant toute donnée objective ou économique."

Certains théoriciens affirment que la politique espagnole souffre de profonds déséquilibres structurels, qui vont de la promotion au sein des partis aux rapports entre le gouvernement central et les régions autonomes. Les régions représentent

57 % des dépenses publiques. Plus de la moitié des quelque 3 millions de fonctionnaires travaillent pour les régions, et beaucoup dans un réseau bureaucratique opaque.

“La crise a mis en évidence les limites des rapports entre le gouvernement central et les autonomies”, explique Joan Subirats, professeur de sciences politiques à l’Université autonome de Barcelone. “On ne sait pas gouverner le pays collectivement.”

Il faut toutefois souligner, comme le précise Jordi Capo, politologue et spécialiste des élections à l’université de Barcelone, que l’électorat n’est pas aussi polarisé que la classe politique. Il s’agit peut-être là d’un facteur qui, malgré les incertitudes qui pèsent sur l’avenir et les frustrations de la vie quotidienne, contribue à la paix sociale.

S’il est une chose qui paraît particulièrement révélatrice, surtout pour un Américain, c’est la situation des immigrés. Ils constituent plus ou moins le même pourcentage de la population en Espagne qu’aux Etats-Unis. En Espagne, qui a vu affluer plus d’étrangers que tout autre pays européen mis à part l’Irlande, où 20 % des nouveau-nés sont de mère étrangère et où le chômage des immigrés est supérieur d’au moins 30 % à celui des Espagnols, “il n’y a pas de rejet ni d’hostilité, il n’y a pas de partis xénophobes”, assure Joaquín Arango, de l’Institut universitaire Ortega y Gasset. Cela étant, ajoute-t-il, le pays devra réabsorber 1 million d’immigrés au chômage dans l’économie, surtout parce que la majorité semble disposée à rester. Et à long terme, il faudra trouver un moyen de continuer à attirer de nouveaux immigrés.

Il faut s’interroger sur le rôle que doit jouer la société civile

Le 29 avril, treize jours avant que Zapatero n’annonce le premier grand plan d’austérité, Raimundo García s’adressait à son personnel, pour annoncer une ultime tentative de sauver la société Puertas Visel. Trois

cents employés, dont lui, ont voté pour limiter leur salaire à 900 euros par mois et prêter le reste à l’entreprise sur les huit prochaines années pour lui permettre d’éponger ses dettes et gagner du temps afin de mettre au point une stratégie à long terme qui lui laisse une chance de survie. “Ma priorité, confie-t-il, c’est que l’on ne ferme pas les usines pour ne pas perdre notre tissu industriel.”

Le début de la fin pour Villa-cañas date du 5 janvier 2008, quand la nouvelle des premiers licenciements a circulé. Tout au long des deux années suivantes, 3 000 des 5 000 emplois locaux ont été supprimés. Les salaires d’origine, qui pouvaient atteindre 40 000 euros par an, ont disparu, et avec eux les postes des directeurs commerciaux, qui ramenaient chez eux jusqu’à 300 000 euros annuels.

Malgré son succès, García estime que l’industrie locale n’a pas su s’adapter. Certaines entreprises ont mené des transactions au noir. Elles n’ont pas su modifier le design de leurs portes pour répondre aux nouvelles demandes. Et elles sont restées dépendantes à 95 % du marché intérieur.

Le maire a obtenu une subvention du Fonds européen d’ajustement à la mondialisation (FEM). Pourtant, dit-il, “le devoir des autorités est d’anticiper ce qui peut arriver. La crise était impensable, mais tout le monde disait que ce système n’était pas viable. Nous aurions dû agir dès 2004.” “Ce qui se passe ici, poursuit le maire, ne se résoudra pas seulement par un retour à la croissance. Ce serait perdre une occasion de s’interroger sur la culture sociale et sur le rôle que doit jouer la société civile.”

Les fronts de bataille de la crise économique espagnole sont constitués de jeunes. Ils disent appartenir soit à une génération perdue – exclue des écoles et des études universitaires, et se cherchant tant bien que mal des petits boulots –, soit à une génération étoilée : très diplômés, produits de la vitalité de ces années de changement, attachés à

l’Europe et ouverts au monde.

La façon dont ces deux groupes surmonteront la rareté des débouchés dépendra de la façon dont l’Espagne sortira de la crise. Manuel Huete, un jeune de 26 ans, reconnaît timidement : “Je dois dire que, pour moi, la crise a été une aubaine.” Huete a grandi à Villacañas. L’industrie des portes a placé sa famille dans une situation confortable. “Toute la famille travaille dans les portes : mon père, ma sœur, mon beau-frère, mon oncle. Nous devons nous diversifier un peu.”

Malgré les objections de sa famille, il a fait des études de commerce à l’université Complutense d’Aranjuez et d’économie à l’université Carlos III de Madrid. Lorsque, après avoir décroché son diplôme l’été dernier, il n’a pas trouvé de travail, il est parti apprendre l’anglais au Royaume-Uni et s’est fait embaucher par Luis García, un économiste espagnol de la London School of Economics. Il travaille aujourd’hui à la Banque d’Espagne sur un projet de technologies de l’information pour la Banque centrale européenne (BCE).

“Sans la crise, je fabriquerais sans doute des portes à l’heure qu’il est, dit-il. Maintenant, je veux être économiste. C’est une science très noble. Nous essayons de résoudre les problèmes liés aux besoins, et en particulier aux besoins les plus élémentaires.” Comment envisage-t-il l’avenir de Villacañas ? “J’espère que Villacañas a un avenir, répond-il. C’est une ville qui a pris des risques et a été active. Pendant quelques années, elle ne vivra pas des portes. Elle fera quelques pas en arrière. Mais elle ne reviendra pas aux silos.”

* Ce journaliste américain a été directeur adjoint du Washington Post entre 2005 et 2009. Il enseigne actuellement le journalisme à l’université Duke, en Caroline du Nord.

Phil Bennett*